

Mobilisation des travailleurs sociaux – Projets de vidéos

À l'attention de l'ensemble des étudiants de l'IRTESS qui se sont mobilisés pour apporter leur concours aux établissements et structures, et à l'ensemble de l'équipe de l'IRTESS

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre particulier qui est le nôtre, et, s'agissant des étudiants, en espérant que vous avez pu être sollicité par des structures d'action sociale et médico-sociale, je vous informe du souhait du ministère de pouvoir valoriser de façon médiatique les différents engagements qui sont les vôtres.

Pour cela, il est proposé la réalisation de vidéos courtes que nous pourrions transmettre ensuite à un niveau national.

Je vous livre, ci-dessous, les éléments vous permettant, si vous le souhaitez, de participer à cette action de communication valorisante de votre démarche.

Si vous réalisez une vidéo et que vous la déposez sur le site, vous est-il possible SVP de nous en informer (direction.generale@irtess.fr) ? Merci d'avance.

L'ensemble des membres du comité de direction reste à votre écoute.

Très cordialement.

Philippe Ropers

Le projet

Objectif : montrer la mobilisation des travailleurs sociaux et des étudiants en travail social pendant la crise du COVID-19 et valoriser leur engagement auprès du Grand public.

Mécanique : des témoignages vidéo courts de professionnels et étudiants mobilisés, diffusés sur les réseaux sociaux du Gouvernement, du ministère des Solidarités et de la Santé et des ministres concernés (Olivier Véran, Christelle Dubos).

Format : chaque personne volontaire qui le souhaite se filme face caméra avec son téléphone pour répondre aux questions suivantes :

1 - Commencez par vous présenter Comment-vous appelez-vous ? Quel âge avez-vous ? Quel est votre métier / quelles sont les études que vous suivez ?

2 - Votre mobilisation en tant que professionnel ou étudiant volontaire ou encore formateur en travail social Dans quelle structure travaillez-vous ? En deux mots, qu'est-ce que vous y faites ? Pourquoi c'est important pour vous de vous mobiliser pendant cette période ?

3 - Si vous aviez un message à faire passer – aux Français, ou à n'importe qui – quel serait-ce message ?

L'objectif est de se tenir le plus possible à la structure proposée ci-dessus, mais chaque personne est libre d'organiser son message comme il l'entend.

Il s'agit avant tout de mettre en lumière l'engagement des étudiants volontaires de la « réserve sociale » mais les témoignages des travailleurs sociaux déjà en poste, des formateurs, des encadrants, sont aussi les bienvenus.

Modalités de dépôt des vidéos

Un espace dédié par l'UNAFORIS est en place pour que les étudiants puissent poster leurs vidéos :

<https://drive.google.com/drive/folders/1y7ztGjZP28TDv3tC-7Kfv57lZrPGqpc?usp=sharing>

Pour ceux rencontrant des difficultés, ils peuvent aussi nous envoyer leurs vidéos via <https://wetransfer.com/>

En parallèle du transfert des vidéos, nous invitons chaque étudiant à nous envoyer un mail à communication@unaforis.eu en précisant :

- a. ses nom et prénom
- b. le nom de son établissement de formation
- c. le nom de sa structure d'accueil
- d. le titre de sa vidéo e. tout élément qu'il souhaite ajouter

Les vidéos seront transmises au cabinet de Christelle Dubos par l'UNAFORIS. Elles seront diffusées sur les réseaux sociaux du Gouvernement, du ministère des Solidarités et de la Santé et des ministres concernés (Olivier Véran, Christelle Dubos) et de l'UNAFORIS.

Date limite de transfert des vidéos : mardi 7 avril avant 17h